

## Fonds à rendement absolu de titres de créance Dynamique

### Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2023

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières du Fonds, mais ne contient pas ses états financiers intermédiaires ni ses états financiers annuels. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse [www.dynamique.ca](http://www.dynamique.ca) ou celui de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds à rendement absolu de titres de créance Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

#### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

*Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.*

*En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans*

*chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.*

*Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».*

*Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.*

#### Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois close le 31 décembre 2023 (la « période »), le rendement des parts de série A du Fonds s'est établi à 2,4 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice HFRI RV : Fixed Income-Corporate (en USD) a progressé de 5,2 % au cours de la même période. Conformément au Règlement 81-106, nous

avons établi une comparaison avec cet indice général afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui de l'indice présenté.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 67 % de l'indice HFRI RV : Fixed Income-Corporate (en USD) et à 33 % de l'indice HFRI ED : Credit Arbitrage (en USD) a dégagé un rendement de 3,7 % au cours de la même période. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus fidèlement les secteurs du marché et/ou les classes d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile de la performance du Fonds.

Lorsque le Fonds effectue des placements dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou effectue des ventes à découvert sur des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. L'effet de levier est mesuré en calculant la somme des éléments suivants : i) la valeur marchande totale de la dette du Fonds; ii) la valeur marchande totale des titres vendus à découvert par le Fonds; et iii) la valeur nominale totale des positions sur instruments dérivés visés du Fonds, à l'exclusion des instruments dérivés visés utilisés à des fins de couverture.

Au cours de la période, l'exposition globale du Fonds à ces stratégies a varié de 186 % à 204 %.

Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte au cours de la période. La stratégie de placement à effet de levier du Fonds a été le facteur ayant le plus contribué au rendement. Cette situation a été partiellement contrebalancée par les positions vendeur du Fonds et les achats de swaps de protection CDX, qui ont pesé sur le rendement en raison du resserrement des écarts de taux au cours de la période.

Le marché obligataire canadien, représenté par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de 4,1 % pour la période de 6 mois se terminant le 31 décembre 2023, les banques centrales ayant commencé à interrompre leurs hausses de taux. Le rendement sur 10 ans du gouvernement du Canada a atteint son plus haut niveau en 16 ans en octobre. Cette situation a été stimulée par de nombreux facteurs, dont la solidité des données sur l'emploi et la possibilité de nouvelles hausses de taux. À partir de ces sommets, une remontée massive a poussé les rendements des obligations à 10 ans, à 3,1 %. La Banque du Canada a haussé son taux directeur de 25 points de base (« pdb ») en juillet, mais elle a suspendu son calendrier de hausse des taux pour le reste de l'année, de nombreux investisseurs s'attendant plutôt à des baisses de taux en 2024.

Aux États-Unis, le rendement des bons du Trésor à 10 ans a affiché une tendance haussière en octobre, avant de chuter brusquement au deuxième semestre, terminant l'année à 3,9 %. La Réserve fédérale a haussé les taux une fois en juillet, mais a maintenu son taux directeur à 5,25–5,50 % pour le reste de l'année.

Les écarts de taux des titres de qualité et des titres à rendement élevé, mesurés par les indices d'écarts corrigés en fonction des options ICE BofA Canadian Corporate et ICE BofA U.S. Corporate, se sont redressés au début de la période avant de s'élargir en

octobre pendant la crise au Moyen-Orient. Les écarts se sont ensuite rétrécis de novembre à la fin de l'exercice.

Au cours de la période, les Fonds ont apporté divers changements à leur positionnement. Les gestionnaires de portefeuille ont réduit l'exposition à la dette bancaire non garantie de premier rang et augmenté les positions vendeur dans certaines obligations. Le Fonds a également réduit son effet de levier brut sur les obligations de catégorie investissement et augmenté ses positions vendeur sur certaines obligations à rendement élevé chères qui se négocient à des écarts serrés.

En outre, les Fonds ont géré activement les risques en ajustant tactiquement les couvertures pour optimiser l'exposition au crédit, en tenant compte des évaluations du marché et des profils risque-rendement. Après avoir réduit les couvertures du Fonds en octobre en profitant de plusieurs positions sur options, contrats à terme sur taux et swaps sur indice CDX, les gestionnaires de portefeuille ont profité de la reprise survenue à la fin du T4 pour rajuster les couvertures à de meilleurs niveaux, ce qui a ramené l'exposition nette du Fonds au risque de crédit en territoire négatif à la fin de la période.

À la fin de décembre, le rendement à l'échéance du Fonds s'établissait à 6,40 % et sa durée, à 0,03 an. Le Fonds est demeuré axé sur les titres de grande qualité, sa notation moyenne pondérée étant de AA+.

Les fluctuations des taux de change n'ont eu aucune incidence sur la performance du Fonds, car celui-ci couvre intégralement son exposition aux devises.

La valeur liquidative du fonds a augmenté à 1 627 millions de dollars depuis sa création. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 1 510,8 millions de dollars, par des gains sur les placements de 116,9 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,7 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les résultats de l'exercice précédent ne sont pas disponibles aux fins de comparaison, le Fonds n'ayant commencé ses activités qu'au cours de l'exercice actuel.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

## **Événements récents**

### ***Fusion de Fonds***

Le 17 novembre 2023, le Fonds à rendement absolu de titres de créance II Dynamique (les « Fonds dissous ») a fusionné avec le Fonds.

À la suite de la fusion, le Fonds a acquis la totalité de l'actif net du fonds dissous à la juste valeur de marché en échange de parts

du Fonds, et les porteurs de titres du fonds dissous sont devenus des porteurs de titres du Fonds. Outre l'augmentation de l'actif net, cette opération n'a pas eu d'incidence significative sur le Fonds.

### **Opérations avec des parties liées**

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

### **Frais de gestion**

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés et calculés quotidiennement et payés chaque mois.

### **Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds**

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

### **Services de placement**

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée

avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

### **Autres frais**

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

### **Comité d'examen indépendant**

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI est responsable de superviser les décisions du gestionnaire lorsque le gestionnaire se trouve en situation de conflit d'intérêts ou qu'il y a apparence de conflit d'intérêts, conformément au Règlement 81-107.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Ces dernières permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue dans un conflit d'intérêts donné, pourvu qu'il se conforme aux politiques et aux procédures établies pour traiter le conflit d'intérêts en question et fasse périodiquement rapport au CEI sur la situation. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le

## FONDS À RENDEMENT ABSOLU DE TITRES DE CRÉANCE DYNAMIQUE

gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les dépenses du CEI peuvent comprendre les primes pour la couverture d'assurance, les frais de déplacement et les débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;

- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

## Faits saillants financiers

Les tableaux des principales informations financières et ceux des ratios et données supplémentaires devant être présentés dans cette section ont pour but de vous aider à comprendre les résultats du Fonds pour les périodes indiquées. Toutefois, la réglementation en valeurs mobilières n'impose pas la présentation de ces données pour la première période intermédiaire d'un fonds. Par conséquent, aucun de ces tableaux n'est présenté pour la première période intermédiaire du Fonds.

### Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période¹
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions³	
<b>Série A</b>												
31 déc. 2023*	10,00	0,13	(0,08)	0,17	(0,18)	0,04	(0,02)	–	–	–	(0,02)	8,82
* Les parts de série A ont été lancées le 20 novembre 2023.												
<b>Série A1</b>												
31 déc. 2023*	10,00	0,07	(0,04)	0,08	(0,09)	0,02	(0,01)	–	–	–	(0,01)	4,33
* Les parts de série A1 ont été lancées le 20 novembre 2023.												
<b>Série F</b>												
31 déc. 2023*	10,00	0,13	(0,08)	0,17	(0,18)	0,04	(0,03)	–	–	–	(0,03)	8,79
* Les parts de série F ont été lancées le 20 novembre 2023.												
<b>Série F1</b>												
31 déc. 2023*	10,00	0,06	(0,05)	0,05	(0,06)	–	(0,02)	–	–	–	(0,02)	4,32
* Les parts de série F1 ont été lancées le 20 novembre 2023.												
<b>Série FH (en USD)</b>												
31 déc. 2023*	10,00	0,15	(0,18)	0,18	(0,56)	(0,41)	(0,04)	–	–	–	(0,04)	9,77
* Les parts de série FH ont été lancées le 20 novembre 2023.												

**FONDS À RENDEMENT ABSOLU DE TITRES DE CRÉANCE DYNAMIQUE**

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période <sup>1)</sup>	
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités <sup>2)</sup>	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions <sup>3)</sup>
<b>Série H (en USD)</b>												
<b>31 déc. 2023*</b>	<b>10,00</b>	<b>0,16</b>	<b>(0,14)</b>	<b>0,31</b>	<b>(0,78)</b>	<b>(0,45)</b>	<b>(0,02)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(0,02)</b>	<b>9,75</b>
* Les parts de série H ont été lancées le 20 novembre 2023.												
<b>Série OP</b>												
<b>31 déc. 2023*</b>	<b>10,00</b>	<b>0,14</b>	<b>(0,10)</b>	<b>0,17</b>	<b>(0,18)</b>	<b>0,03</b>	<b>(0,04)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(0,04)</b>	<b>9,40</b>
* Les parts de série OP ont été lancées le 20 novembre 2023.												

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ». Pour les séries FH et H, les données sont présentées en dollars américains. Pour toutes les autres séries, les données sont présentées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

**Ratios et données supplémentaires**

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) <sup>1)</sup>	Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>2)</sup>	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup>	Valeur liquidative par part (\$) <b></b>
<b>Série A</b>							
<b>31 déc. 2023</b>	<b>38 203</b>	<b>4 329 182</b>	<b>2,14*</b>	<b>2,16*</b>	<b>1,20*</b>	<b>274,55</b>	<b>8,82</b>
<b>Série A1</b>							
<b>31 déc. 2023</b>	<b>569</b>	<b>131 346</b>	<b>2,14*</b>	<b>2,17*</b>	<b>1,20*</b>	<b>274,55</b>	<b>4,33</b>
<b>Série F</b>							
<b>31 déc. 2023</b>	<b>583 433</b>	<b>66 375 316</b>	<b>2,17*</b>	<b>2,17*</b>	<b>1,20*</b>	<b>274,55</b>	<b>8,79</b>
<b>Série F1</b>							
<b>31 déc. 2023</b>	<b>60 664</b>	<b>14 051 126</b>	<b>3,85*</b>	<b>3,87*</b>	<b>1,20*</b>	<b>274,55</b>	<b>4,32</b>
<b>Série FH (en USD)</b>							
<b>31 déc. 2023</b>	<b>3 039</b>	<b>311 113</b>	<b>9,86*</b>	<b>9,87*</b>	<b>1,20*</b>	<b>274,55</b>	<b>9,77</b>
<b>Série H (en USD)</b>							
<b>31 déc. 2023</b>	<b>572</b>	<b>58 604</b>	<b>6,12*</b>	<b>6,16*</b>	<b>1,20*</b>	<b>274,55</b>	<b>9,75</b>
<b>Série OP</b>							
<b>31 déc. 2023</b>	<b>939 590</b>	<b>99 991 053</b>	<b>2,91*</b>	<b>2,91*</b>	<b>1,20*</b>	<b>274,55</b>	<b>9,40</b>

\* Annualisé

- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés et calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre <sup>†</sup> (%)
Série A	1,80	-	100,0
Série F	0,80	-	100,0
Série FH	0,80	-	100,0
Série H	1,80	-	100,0
Série OP*	s. o.	-	-

\* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

## Rendement passé

En vertu du Règlement 81-106, les informations relatives au rendement passé et au rendement annuel ne sont pas présentées, le Fonds étant un émetteur assujéti depuis moins d'un an.

## Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.dynamique.ca](http://www.dynamique.ca) dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	Pourcentage de la valeur liquidative <sup>†</sup>
<b>Positions acheteur</b>	
Obligations et débiteures	291,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	6,5
Autres éléments d'actif (de passif) net	1,2
<b>Total – Positions acheteur</b>	<b>299,4</b>
<b>Positions vendeur</b>	
Obligations et débiteures	-196,8
Actions	-2,6
<b>Total – Positions vendeur</b>	<b>-199,4</b>
<b>Par pays / région<sup>1)</sup></b>	
<b>Positions acheteur</b>	
Canada	213,7
États-Unis	84,5
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	6,5
<b>Positions vendeur</b>	
Canada	-182,5
États-Unis	-23,1

25 principaux titres en portefeuille	Pourcentage de la valeur liquidative <sup>†</sup>
<b>Positions acheteur</b>	
Bank of America Corporation, 3,615 %, 16 mars 2028	16,2
Banque Royale du Canada, 4,632 %, 1 <sup>er</sup> mai 2028	14,0
Wells Fargo & Company, 3,184 %, 8 févr. 2024	13,7
La Banque Toronto-Dominion, 5,376 %, 21 oct. 2027	9,6
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,05 %, 7 oct. 2027	9,4
Banque de Montréal, 5,039 %, 29 mai 2028	9,2
La Banque Toronto-Dominion, 4,680 %, 8 janv. 2029	8,4
TransCanada Pipelines Limited, 3,80 %, 5 avr. 2027	7,9
Banque de Montréal, 4,537 %, 18 déc. 2028	7,6
Enbridge Inc., 4 900 %, 26 mai 2028	7,2
Goldman Sachs Group, Inc. (The), 5,95 %, 29 avr. 2025	7,2
Inter Pipeline Ltd., 2,734 %, 18 avr. 2024	6,7
Pembina Pipeline Corporation, 2,99 %, 22 janv. 2024, série 8	6,6
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	6,5
Goldman Sachs Group, Inc. (The), 2,599 %, 30 nov. 2027	5,9
Merrill Lynch, swap de garanties en trésorerie en dollars américains	5,9
Financière General Motors du Canada Ltée, 5,95 %, 14 mai 2024	5,3
Compagnie Crédit Ford du Canada, 8,57 %, 21 mars 2024	5,3
Rogers Communications Inc., 5,70 %, 21 sept. 2028	5,2
Metropolitan Life Global Funding I, 5,18 %, 15 juin 2026	5,0
Suncor Énergie Inc., 5,60 %, 17 nov. 2025	4,9
Morgan Stanley, 1,779 %, 4 août 2027	4,4
AT&T Inc., 5,539 %, 20 févr. 2026	4,3
AltaGas Ltd., 4,638 %, 15 mai 2026	4,2
Vidéotron Ltée, 5,75 %, 15 janv. 2026	4,2
<b>Positions vendeur</b>	
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 <sup>er</sup> mars 2028	-41,6
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 <sup>er</sup> mars 2027	-23,0
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 <sup>er</sup> juin 2029	-17,3
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 <sup>er</sup> juin 2028	-13,7
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2028	-12,8
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 1 <sup>er</sup> juin 2027	-11,5
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2026	-10,9
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2027	-10,1
Gouvernement du Canada, 4,50 %, 1 <sup>er</sup> nov. 2025	-5,0
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 <sup>er</sup> juin 2026	-4,6
Trésor des États-Unis, 4,00 %, 15 févr. 2026	-4,5
Gouvernement du Canada, 0,25 %, 1 <sup>er</sup> mars 2026	-4,5
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2030	-2,9
Banque Royale du Canada, 1,67 %, 28 janv. 2033	-2,4
Financière Sun Life inc., 3,15 %, 18 nov. 2036, série 2021-3	-2,3
TransCanada Pipelines Limited, 5,92 %, 12 mai 2052	-2,0
JPMorgan Chase & Co., 3,650 %, perpétuelles	-1,8
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 <sup>er</sup> juin 2030	-1,8
Carnival Corporation, 5,75 %, 1 <sup>er</sup> mars 2027	-1,6
Royal Caribbean Cruises, Ltd., 5,50 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2028	-1,5
Financière Sun Life inc., 2,80 %, 21 nov. 2033, série 2021-2	-1,4
Trésor des États-Unis, 1,25 %, 31 déc. 2026	-1,4
Hydro One Inc., 3,10 %, 15 sept. 2051	-1,3
Trésor des États-Unis, 4,125 %, 31 juill. 2028	-1,2
Financière Sun Life inc., 2,46 %, 18 nov. 2031, série 2021-1	-1,1

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.  
† Ceci se réfère à la valeur liquidative transactionnelle.